

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 12 mars 1997

LETTRE DU 12 MARS 1997

Chère collègue, cher collègue,

Ne nous y trompons pas! Même si « le printemps, c'est pour bientôt », dit le calendrier, les traditionnelles giboulées de mars auront tôt fait de nous ramener à l'ordre.

L'Université a lancé récemment, à l'intention des membres du corps professoral, un programme de départ volontaire assorti de conditions financières avantageuses qui risque fort d'intéresser nombre de nos collègues. Le « succès » d'un tel programme, mesuré à l'aune des « économies » que l'établissement pourrait réaliser, ne doit pas masquer les dommages sérieux qui seront causés au « tissu » fragile que constitue le corps professoral dans l'ensemble de la communauté universitaire. Et il est question de plus de 180 départs d'ici un an ou deux! Malgré la présence de dispositions qui permettront de compenser certains départs par l'addition d'une jeune relève, il n'est résultera pas moins une perte énorme au plan de l'expérience et de la maturité. Toutes sortes d'avenues sont présentement explorées pour tenter de sauver les acquis les plus essentiels. L'appauvrissement inéluctable qui en résultera risque, dans certains cas, de confiner à une détérioration irréversible des éléments en place.

Il nous est probablement plus difficile, à nous dont l'avenir est plutôt derrière que devant, d'accepter que soient ainsi mis en péril les résultats de décennies d'investissements personnels. Quoi qu'il en soit, la génération montante - à l'instar de celles qui précèdent - trouvera moyen de tirer partie des circonstances et des conditions environnantes et, selon, des formules à roder sinon à inventer, saura maintenir la qualité des activités universitaires au niveau approprié.

Le dossier de l'assurance-médicaments ne manque pas de facettes dont les manifestations sont plus ou moins imprévisibles. En voici une. Dans le cas des personnes âgées de 65 ans ou plus, le « cotisant » est en situation de co-assurance avec la RAMQ pour ce qui est du coût des médicaments. Cette co-assurance comporte un coût annuel de 175\$. Pour la période qui va du 1^{er} juillet au 31 décembre 1996, ce coût annuel apparaîtra dans la déclaration d'impôt sur le revenu pour l'exercice 1996. Cependant, pour l'exercice 1997, le Gouvernement a jugé bon de ne pas attendre la fin de 1997 pour obtenir les 175\$ en question. Il a décidé d'inviter sa clientèle à verser, à chaque période de trois mois, une somme de 43,75\$ soit 175\$/4. Plusieurs d'entre vous avec déjà reçu un avis à ce sujet. Il s'agit d'un montant que vous devez payer. En effet, la protection offerte par la Croix-Bleue aux membres

participants (65 ans et plus) n'est en réalité qu'une couverture de « compensation » pour les déboursés effectués dans le cadre de la co-assurance avec le RAMQ. Au besoin, je vous fournirai des renseignements complémentaires au téléphone (514) 343-7635.

L'Association est en deuil d'un de ses membres. Il s'agit du professeur Armand Guérault décédé le 15 février dernier. M. Guérault a fait sa carrière en bactériologie dans la mouvance générale de l'Université de Montréal. Pendant de nombreuses années, la carrière de chercheur de M. Guérault s'est développée à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal - devenu par la suite l'Institut Armand-Frappier - dont certaines activités se déroulaient également dans le cadre du Département de bactériologie de l'Université. Puis, pour la seconde moitié de sa carrière, il a joint les rangs du Département de microbiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine où il s'est distingué par la qualité de son enseignement dans les cours de service qu'il a habités avec compétence et dévouement.

Je vous rappelle que l'Assemblée générale annuelle, suivie de sa traditionnelle réception, aura lieu le jeudi 5 juin prochain à compter de 16:30 dans le voisinage immédiat du Hall d'honneur. Notez le bien dans votre calepin des « jours fastes ». Les déjeuners du troisième jeudi de chaque moi ont toujours lieu de 12:00 à 14:00 Chez Lévêque, 1030 Ouest Laurier. Venez y faire un tour! Les dates à retenir: 20 mars, 17 avril et 15 mai.

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp